

1 CHECK

Société par actions simplifiée au capital de 100.000,00 €
Siège social : 455, Promenade des Anglais – 06200 NICE
752 552 240 RCS NICE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 JUILLET 2025

TROISIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'associée unique,

décide, d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (254.661,24) € en intégralité au report à nouveau.

le compte « report à nouveau » est ainsi porté à (600.724,69) €.

en conséquence, aucun dividende ne sera proposé à la distribution.

reconnait en outre qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Le 31 juillet 2025,

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE PRESIDENT

Le président



1 CHECK

Société par actions simplifiée au capital de 100.000,00 €
Siège social : 455, Promenade des Anglais – 06200 NICE
752 552 240 RCS NICE

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Bilan

Le 31 juillet 2025,

Certifiés sincères et véritables
Le président



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	803 461,51	600 461,51	203 000,00	203 000,06
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 000,00	938,88	3 061,12	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	71 989,25	58 807,07	13 182,18	14 831,59
	Immobilisations corporelles en cours	279 555,54		279 555,54	133 760,54
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	600,00		600,00	1 600,00
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	25 607,02		25 607,02	36 912,50	
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 185 213,32	660 207,46	525 005,86	390 104,69
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 138,14	333,31	7 804,83	4 349,02
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	207 524,77	1 421,94	206 102,83	348 007,44
	Autres créances	241 450,87	36 165,60	205 285,27	90 242,56
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	103 443,94		103 443,94	54 408,27
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	23 370,28		23 370,28	39 806,03	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	583 928,00	37 920,85	546 007,15	536 813,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		1 769 141,32	698 128,31	1 071 013,01	926 918,01

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	100 000,00	6 940,26
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	462 550,97	555 610,71
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-346 063,45	
	Résultat de l'exercice	-254 661,24	-346 063,45
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-38 173,72	216 487,52
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	493 211,30	370 378,42
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 221,66	79 076,65
	Dettes fiscales et sociales	240 529,23	213 322,74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	199 423,84	687,39
	Produits constatés d'avance	85 800,70	46 965,29
TOTAL DETTES (III)		1 109 186,73	710 430,49
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		1 071 013,01	926 918,01

1 CHECK

Société par actions simplifiée au capital de 100.000,00 €
Siège social : 455, Promenade des Anglais – 06200 NICE
752 552 240 RCS NICE

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Annexes

Le 31 juillet 2025,

Certifiés sincères et véritables
Le président



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 071 013,01 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-254 661,24 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de recherche et développement

Comptabilisation en charges :

La société 1 CHECK a opté pour la comptabilisation de ses coûts de développement en immobilisations dès lors qu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

La réglementation comptable considère la comptabilisation des coûts de développement à l'actif comme étant la méthode préférentielle dans la mesure où les 6 conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle,
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle,
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- Avantages économiques futurs probables (existence d'un marché),
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les Frais de R&D de la plateforme ont été immobilisés pour un montant total cumulé de 600.462 Euros.

Ils seront amortis en linéaire sur 3 ans à compter de la date de mise en service.

Stocks

Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

Stocks de produits fabriqués

Les Stocks fabriqués sont évalués au prix de revient.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Une déclaration de dissolution sans liquidation de la société 1 CHECK LOC a été faite en date du 7 novembre 2024, entraînant la Transmission Universelle du Patrimoine au profit de la société 1 CHECK.

La provision de créance douteuse d'un montant de 253 418.10 € relative à 1Check Loc a été reprise sur l'exercice 2024 en conséquence de la compensation des comptes clients / fournisseurs.

Augmentation de capital de 93 059.74 € en date du 30 septembre 2024.

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	6 940,26	93 059,74			100 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	555 610,71		93 059,74		462 550,97
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur				-346 063,45	-346 063,45
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-346 063,45		254 661,24	346 063,45	-254 661,24
TOTAL	216 487,52	93 059,74	347 720,98		-38 173,72

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...	493 211,30	157 382,69	232 131,95	103 696,66
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	90 221,66	90 221,66		
Personnel et comptes rattachés	63 513,18	63 513,18		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	57 482,77	57 482,77		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	111 164,07	111 164,07		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 369,21	8 369,21		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	135 306,61	135 306,61		
Autres dettes	64 117,23	64 117,23		
Produits constatés d'avance	85 800,70	85 800,70		
TOTAL	1 109 186,73	773 358,12	232 131,95	103 696,66
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	127 639,37			
Montant des emprunts et dettes contracté...				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-85 800,70	
TOTAL	-85 800,70	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	3 794,50	
Fournisseurs - Factures non parvenues	39 230,81	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	47 181,18	
Personnel - Autres charges à payer	16 332,00	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	18 537,07	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	6 813,56	
État - Charges à payer	6 383,89	
TOTAL	138 273,01	

Informations relatives aux opérations de nature spécifique

Engagements en matière de pensions et retraites

La société n'a conclu aucun accord particulier en matière d'indemnité de départ en retraite. Compte-tenu de la faible ancienneté des salariés, ces engagements sont considérés non significatifs à la clôture 2024.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 170 euros, correspondant au honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Fiscalité

Autres (dont intégration fiscale)

La société SIMPLE INVEST dont le siège social est à NICE, 455 Promenade des Anglais – Immeuble Premier, RCS NICE 2021B02068

- SIREN 901 291 955 a été déclarée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et la société 1CHECK, en application des dispositions de l'article 223 A du code général des impôts (CGI),.

Conformément à ces dispositions, la durée d'application de la présente option est de cinq exercices à compter du 01/01/2023.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	6,00	4,00	10,00
Non-cadres	1,00	1,00	2,00
Employés			